L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, MATIN, 7 AVRIL 1872. — 45me Année—Vol. XLV.

BOUCHE & LEREY, [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 7 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN CE JOUR, LUNDI.

Pour les détails, voyez les annonces.

Par Stern Bro. [illegible] rue de Chartres—bottes, souliers et [illegible].

Par G. Léonard, au Havre [illegible] rue de Chartres—habillements [illegible].

Par Hoffman, [illegible] & Co., au No [illegible] rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie [illegible].

Par S. Gotmalle, rue des Bons-Enfants, au pied de la rue St-Bernard—un lot de meubles.

ATTENTION !

☞ Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la grande vente, (sans réserve) de meubles, tapis, rideaux, pianos, bronzes, etc. etc.—qui doit avoir lieu, au No 176 de la rue du Canal [illegible], 10 du courant, et le jour suivant, à 10 heures du matin, par le ministère de MM. C. E. Girardey & Co. L'exposition est ouverte au public. Les catalogues seront distribués dès le lundi. Voir aux annonces.

ATTENTION !

☞ La cargaison de la barque Rec. sera vendue à l'encan Mercredi, 10 courant au lieu de Lundi. Voir les avis d'encan de ces catalogues.

☞ Pelican Imprimerie [illegible] Cartes, etc., et [illegible] au Pelican Printing Office, 112 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Dimanche :

OPÉRA.—Le Barbier de Séville et la Grammaire.

ACADÉMIE.—The Boy Detective.

ST. CHARLES.—Lancers.

Avis au Lecteur.

L'abondance des annonces nous force à rejeter à la deuxième page nos articles éditoriaux ainsi que les listes de la souscription française.

THEATRE DE L'OPÉRA.—Aujourd'hui, dimanche, le *Barbier de Séville*, par Mme Naddi, MM. Blum, Solvé, Périé et Dubosc.

Demain lundi, bénéfice de M. Solve. *Faust*, grand opéra en cinq actes, avec le concours de Mme Durand et de M. Delabranche.

☞ Le second numéro du 5ème volume du *Rural Southland*, publié dans cette ville, vient de paraître, et nous y remarquons une amélioration considérable. Ce dernier numéro contient un beau portrait, très ressemblant, de Louis Adolphe Thiers, président de la République française. La publication consiste en 20 pages de matières serrées ; le caractère en est neuf, le papier en est excellent, et le tout fait honneur à l'esprit d'entreprise du Sud.

LECTURE.—Les amis et connaissances de M. C. O. Dugué, et le public en général, n'oublieront pas que c'est aujourd'hui, à midi et demi, qu'aura lieu la lecture de son poème "Home", à la salle Harmonie, à l'angle de la rue Bienville et du Passage de la Bourse. Le prix des tickets est de CINQUANTE cents. On pourra s'en procurer à la porte.

☞ Grand déballage de chapeaux de paille, pour hommes et enfants, au ROBT. E. LEE, coin Royale et St-Louis, près de l'Hôtel St-Louis.

PRÉSERVATIF CONTRE LES FIÈVRES INTERMITTENTES.—Les Amers de Guaco Wanata sont spécialement recommandés comme un excellent préservatif contre les fièvres intermittentes, grâce à leur action salutaire sur les divers organes de la digestion.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce ? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

☞ Assessement Nos 92, 93 et 94.—Voyez la colonne des notices spéciales, la mort de Jos. Bahlman, Thos. N. Blake et J. S. Green, payable au bureau de l'Association Louisianaise d'Assurance, d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle sur la Vie, rue Carondelet 120. Montant payé $6,600.

☞ Allez au ROBT. E. LEE, coin St-Louis et Royale, si vous voulez avoir un beau et bon chapeau de paille *à très bon marché*.

☞ Le retour du printemps occasionne à beaucoup de personnes des étourdissements ou des migraines. On peut combattre avec succès ces accidents ou les prévenir quand on y est prédisposé par l'emploi des Amers de Guaco Wanata, dont l'action bienfaisante rétablit l'équilibre dans le système.

☞ Nettoyage de Panama et de toute espèce de chapeau de paille, *sans acide*, au ROBT. E. LEE, coin Royale et St-Louis, près de l'Hôtel St-Louis.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

☞ Quand on a bu du Vino-Vermouth on n'en veut plus d'autre. Adressez-vous aux agents, MM. PINI & BASSETTI, 70 et 72 rue Peters.

☞ Chapeaux de soie, du dernier genre, *à bon marché*, au ROBT. E. LEE, coin Royale et St-Louis, près de l'Hôtel St-Louis.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

☞ Les dérangements d'estomac les plus opiniâtres cèdent promptement à l'usage quotidien de l'excellent tonique connu sous le nom d'Amer de GUACO WANATA. C'est un anti miasmatique et un fébrifuge efficace.

☞ La maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123, fabrique des sirops de fruits de toute espèce avec des matières premières d'excellente qualité.

☞ Le Vino Vermouth d'Italie est sans pareil. Celui de la maison Martini Sola & Co., de Turin, se vend exclusivement chez les agents PINI & BASSETTI, 70 et 72 rue Peters.

☞ Bon marché ! bon marché ! Nulle part les chapeaux d'été ne se vendent à des prix aussi modiques qu'au ROBT. E. LEE, coin Royale et St-Louis.

— Voici un renseignement que nous croyons utile de porter à la connaissance du public. Non-seulement les Alsaciens et les Lorrains qui résident dans nos départements doivent opter pour la nationalité française, sous peine d'être considérés comme sujets allemands, mais encore *les enfants de parents nés originaires de l'Alsace et de la Lorraine*, qui ont été inscrits à leur naissance sur les registres de l'état civil de nos anciennes provinces, doivent opter *pour la France*, à défaut de quoi ils perdent leurs droits de citoyens français. Nous appelons sur ce point l'attention des parents qui, ayant résidé en Alsace ou en Lorraine, auraient fait inscrire leurs enfants sur les registres de l'état civil d'une localité enlevée à la France.

Le *Moniteur universel* reçoit de Madrid une correspondance émanant d'une personne autorisée, qui [illegible] des choses en Espagne comme très [illegible] : "Nous sommes arrivés, dit cette correspondance, à un point où l'on peut s'attendre à tout.

"Je ne sais pas si le bruit qui court, au sujet d'une intervention armée de la part de l'Italie est sérieux. Toujours est-il que ce serait peut-être le dernier moyen de sauver le trône du roi Amédée."

— Une jeune veuve marseillaise [illegible] orientales, qui avait abandonné sa famille, [illegible] de [illegible] [illegible] parents qu'elle vivait encore. [illegible]

— Le bruit se répand que M. [illegible] est en traitement dans une [illegible] de Genève. L'ancien [illegible] avait reçu douze balles lors de l'entrée des troupes à Paris ; [illegible] extraites.

— Le préfet de police vient de former une brigade de sûreté, dite [illegible] étrangers. Ces agents ont pour mission de surveiller les individus suspects à Paris et de tenir l'administration au courant de leurs faits et gestes, jusqu'au jour où il sera possible de les appréhender. La brigade de sûreté se compose de deux cents et quelques agents.

LA SOUSCRIPTION EN FRANCE.

C'est avec émotion que nous publions la lettre suivante adressée au Comité de Paris :

Nous avons l'honneur de vous envoyer la somme de 1,000 fr., produit d'une collecte faite parmi les élèves du Gymnase protestant de Strasbourg, pour l'œuvre de la libération du territoire.

Nous sommes heureux de pouvoir donner à la France cette nouvelle preuve de l'inaltérable attachement que la jeunesse alsacienne garde à sa patrie.

Au nom des élèves du Gymnase, P. X... L. X... Ch. X...

D'autre part le comité général a reçu une souscription de 15,000 fr. de M. H... de Strasbourg.

Un industriel de Lille, candidat libéral dans la dernière lutte électorale avec M. de Brigode, M. Aug. Soins, a suggéré à ses ouvriers une idée qui mérite de faire le tour du pays. Si elle était universellement adoptée, elle donnerait des résultats incalculables. Les ouvriers de M. Soins lui ayant offert une journée de travail pour la souscription nationale, il leur a proposé d'en abandonner six, à la condition qu'il en ferait, lui, l'avance immédiatement et qu'il se rembourserait chaque semaine par une retenue proportionnelle du 52e de leur salaire annuel. Un ouvrier gagnant 15 francs par semaine se libérerait donc par un abandon de 30 centimes.

L'idée, acclamée par les ouvriers de M. Soins d'abord, puis par des confrères ouvriers de Lille, acceptée par les [illegible] de cette localité, mérite d'autant plus d'être encouragée que, réduit à son expression, le sacrifice demandé n'est pas plus que la valeur de la [illegible] de bière que l'ouvrier consomme par dimanche. C'est le cabaret qui paiera la dette de la patrie. Si les patrons s'imposaient alors des sacrifices équivalents, et ils ne pourraient guère faire autrement, jugez à quels chiffres s'élèverait la souscription.

La garde républicaine n'a pas voulu rester en arrière du mouvement national qui se produit partout pour la libération du territoire.

La 1re légion s'est engagée pour une année provisoirement. Voici le mode de sa cotisation :

Chaque officier abandonne par mois, et cela à partir du premier jour de février, une journée de solde, dont la moyenne est de 7 à 8 francs.

Les adjudants sous-officiers versent 2 francs ; les maréchaux-des-logis, 1 fr. 50 ; les brigadiers, 1 fr. 25 ; les simples gardes et tambours, 1 fr.

Le montant de la souscription de février s'élève à la somme de 3,800 fr., qui a été versée au ministère de la guerre.

Comme la seconde légion donne à peu près le même résultat, on peut évaluer à plus de 6,500 francs la souscription mensuelle de la garde républicaine, soit 78,000 pour la présente année.

A Madrid, l'assemblée-générale des souscripteurs pour la libération du territoire français a décidé, ce soir, à l'unanimité moins trois voix, que la souscription continuerait.

LES VUES DE M. THIERS.

On lit dans la *Patrie* :

"Notre collaborateur, M. Eugène d'Arnoult, revenant d'une assez longue excursion dans le Levant, a été reçu avant-hier, dimanche matin, à Versailles, par M. Thiers.—M. Eugène d'Arnoult ne croit pas être indiscret en nous transmettant textuellement le fragment suivant de sa conversation avec le président de la République :

"Notre rôle en Europe, me dit M. Thiers, jusqu'à ce que nous soyons redevenus nous-mêmes, doit être celui de pompiers ; nous devons travailler à éteindre toute tentative d'incendie qui pourrait se produire. Nous entrons seulement en convalescence, et il faut que rien ne puisse entraver cette convalescence, qui, grâce au bon tempérament de la France, sera, je l'espère, de courte durée. Quand la France sommeille, elle dort bien ; mais quand elle se réveille, elle se réveille bien aussi ; en ce moment, elle se réveille, et je dirige ce réveil dans le sens philosophique. Ceux qui parlent d'une revanche ne savent pas ce qu'ils disent. Sans doute la pilule est amère, mais il faut l'avaler.

"Tous nos efforts doivent tendre à raffermir notre crédit, à développer nos ressources industrielles et agricoles, qui sont toujours les plus belles du monde, et rendre à la France son ancien prestige ; il faut que le monde s'aperçoive pacifiquement que la France existe et qu'elle pèse encore d'un certain poids dans la balance. C'est pour cela que je m'applique avant tout à refaire de bonnes finances et une bonne armée.

"C'est une chose onéreuse qu'une grande armée ; mais devant les armements chaque jour plus considérables des Etats Européens, la France ne peut rester désarmée ; il faut même qu'elle tienne son rang comme puissance militaire. L'esprit de l'armée est excellent. J'ai 130,000 hommes qui baraquent depuis dix-huit mois, c'est une rude école ; mais quels hommes sortent de cette école et quelle puissance peut en produire autant ! Notre situation sous ce rapport est bien meilleure que sous l'Empire, car à l'exception de la garde, il n'y avait pas un régiment qui fût organisé dans le vrai sens du mot.

"Après ces 130,000 hommes baraqués que je considère comme un noyau d'armée incomparable, 150,000 autres passeront par la même école, et nous arriverons peu à peu à posséder une armée sans rivale."

J'interromps le président pour lui demander si le matériel était en rapport avec la situation des hommes.

"Je vous réponds oui sans hésiter, répliqua M. Thiers. Nous avons, de l'aveu même des Prussiens, le meilleur fusil connu. Notre matériel de position est formidable, celui de campagne se complète chaque jour. Nos pièces nouvelles ont une portée supérieure à celle des canons prussiens, qui sont maintenant presque tous à la refonte pour être transformés. Notre tir de but en blanc laisse encore à désirer au point de vue de la justesse, l'écartement est peut-être encore d'un mètre, avant peu ce défaut n'existera plus. La paix, la paix, nous ne voulons que vivre en paix avec tout le monde."

J'objectai à M. Thiers que cette paix en faveur de laquelle il se prononçait si énergiquement, pourrait bien être troublée par le fait de l'Allemagne. M. de Bismarck, dis-je, a deux milliards sonnants dans ses coffres, une armée formidable persuadée de son invincibilité, l'alliance de l'Autriche-Hongrie, celle plus que probable de l'Italie, à coup sûr celle de l'Egypte, qui se chargera d'occuper la Turquie en guerroyant contre elle, d'après les plans du comte de Moltke ; la neutralité bienveillante de l'Angleterre, si cette neutralité même n'est pas plus que bienveillante.

"N'est-il pas à craindre que M. de Bismarck, fort de tous ces avantages et de certains autres encore, ne précipite les projets agressifs qu'il médite de longue date déjà contre la Russie ? Il est évident pour chacun, maintenant, qu'il regarde une guerre contre la Russie comme aussi inévitable qu'après 1866 il a regardé une guerre contre la France. Ce n'est rien d'avoir battu deux grandes puissances tant qu'il en reste une troisième qui peut vous disputer la palme. On peut prévoir que l'esprit logique et de si longue portée du prince de Bismarck a pensé à cela, et qu'il se gardera bien d'imiter Napoléon III, qui, après avoir triomphé de la Russie, battu l'Autriche, ne sut pas profiter du moment pour écraser la Prusse avant que celle-ci ne fût devenue l'Allemagne.

"—Tout cela, répondit M. Thiers, est problématique. Quant aux deux milliards, ils sont déjà dévorés. On ne sait pas encore quelles dépenses énormes l'Allemagne a faites dans cette guerre ; je puis vous assurer que de ces deux milliards il ne reste plus rien. Que M. de Bismarck compte pour faire la guerre sur les trois autres milliards que nous lui paierons, c'est bien probable ; mais n'en tiendrons pas moins nos engagements. J'espère cependant que nous aurons assez de poids en Europe pour empêcher la guerre. Notre armée sera bien aussi pour quelque chose dans la balance. On a mal jugé le soldat français dans les derniers événements. Sans la décomposition, qui est le fait de l'empire et non son fait à elle, l'armée eût été la même qu'autrefois.

"Quoi qu'on dise, nos officiers sont encore les plus intelligents et les plus énergiques de l'Europe. A présent qu'ils travaillent, ils dépasseront avant peu ceux de tous les états-majors connus. Et, le soldat, quel feu ! quelle bravoure ! il fallait voir avec quelle furie, quelle force invincible ces soldats, devant Paris, se battaient et surmontaient les obstacles ! Si la défense de Paris eût été conduite autrement, l'armée prussienne tout entière eût été écrasée sous ses murs.

"Revenons au présent, soyons maintenant financiers, agriculteurs, industriels et négociants, et surtout, surtout, soyons unis. Quelle force immense nous gagnerions tout-à-coup, si la désunion, qui existe bien plus à la surface qu'au fond, venait à disparaître.

"Nos relations avec les puissances étrangères sont excellentes, mais elles deviendraient meilleures encore. Vous allez repartir pour l'Orient. Si chemin faisant on vous demande ce que je pense et ce qu'on fait en France, redites hautement ce que je viens de vous dire. Ajoutez que la France cicatrise ses plaies, que la France étudie, que la France travaille, non pour la guerre, mais pour la paix, pour le repos du monde et pour le sien."

— La représentation de *Juif-Errant* de dimanche dernier, au théâtre de Lille, a été signalée par un incident qui rappelle les beaux jours du Petit-Lazari.

[illegible]

Enfin, M. Paulin Ménier s'est décidé à reparaître devant le public, qui l'a acclamé, et la représentation s'est achevée à la satisfaction générale.

— On dit que M. Rouher, très [illegible] de M. Gambetta, sur les dilapidations et les concussions des bonapartistes, profitera de la première occasion pour porter à la tribune quelques révélations assez curieuses sur les antécédents de certains irréconciliables qui auraient sollicité sous l'Empire des emplois et des décorations.

Les preuves écrites sont entre les mains de l'ancien ministre d'Etat.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Dans [illegible]

Le jugement a été laissé à la discrétion de la Cour [illegible].

Cette conviction est la première depuis l'entrée de [illegible].

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—Isidore Newman a présenté une pétition à cette Cour, priant qu'il lui soit délivré un mandamus pour forcer A. Dubuclet, trésorier de l'Etat, à lui payer certains warrants qu'il détient [illegible].

[illegible]

Le juge Dibble avait reconnu déjà des droits égaux pour tous les warrants dans l'ordre de leur émission, ce qui était fort juste, les plus anciens devant être servis les premiers, mais la Cour Suprême avait infirmé sa décision.

Peut-on maintenant revenir sur cet arrêt et rendre une décision contraire ? En tout cas ce serait fort juste, et le refus de payer d'anciens warrants quand on en paye de tout récents, est comme un acte de banqueroute envers les porteurs.

ASSESSEMENT.—Voyez une annonce qui donne avis aux membres de la Classe B de l'Association d'Assistance Mutuelle de l'Economie, que les assessements Nos 9 et 10, sont maintenant dûs et payables dans les 30 jours.

EXÉCUTION DE PREAU DE WEDEL

On lit dans un journal :

Comme nous l'avions annoncé hier, Préau de Wedel, un des assassins de Gustave Chaudey et des trois gendarmes fusillés à Sainte-Pélagie dans la nuit du 23 mai 1871, a été exécuté.

Préau de Wedel avait été déposé, selon l'usage, à la prison de Noailles à Versailles, en attendant que la commission des grâces statuât sur son sort.

Hier matin, vers quatre heures et demie, un officier de la justice militaire vint le chercher pour le conduire à la prison de St-Pierre attenante au Palais de Justice.

Le condamné dormait profondément ; quand on l'eut réveillé pour lui apprendre qu'il allait subir sa peine, il a manifesté une grande agitation et a protesté énergiquement de son innocence.

Il s'habilla pourtant avec soin, puis monta dans un fourgon qui le conduisit à la prison de Saint-Pierre.

Là, il demanda qu'on lui servit du vin et du café, ce qu'on s'empressa de faire, et il écrivit une lettre à Mme Chaudey, une autre à M. Thiers et une autre à sa mère, Mme Préau de Wedel.

M. l'abbé Follet était venu lui offrir les consolations de la religion. Préau de Wedel se confessa ; pendant sa confession, il semblait fort agité.

A cinq heures trente-cinq minutes, l'ordre du départ fut donné. Le condamné répéta qu'il était innocent ; il ajouta qu'il n'avait jamais demandé sa grâce et qu'il saurait mourir.

Il demanda avec instance qu'on ne lui bandât pas les yeux, voulant, disait-il, voir la mort en face.

Vers six heures, le sinistre cortège arriva sur le plateau de Satory, où se trouvaient environ 6,000 hommes de troupes.

Le peloton d'exécution se tenait en face du poteau où devait s'appuyer le condamné.

Préau de Wedel y courut, puis jeta son paletot à terre et cria : Feu !

Cependant on vint lui lire l'arrêt du conseil de guerre qu'il écouta avec assez de calme. Mais quand les assistants qui s'étaient approchés, se furent retirés il agita son chapeau en criant : Je meurs innocent !

M. l'abbé Follet s'approcha de lui et l'embrassa. Préau de Wedel s'adossa alors au poteau, ferma les yeux et tomba foudroyé.

UNE PREMIÈRE REPRÉSENTATION EN MARS 1872.

Léger crayon de la physionomie de la première représentation de *Daniel Manin* au Chatelet, le 15 mars :

Salle comble. Mlle Céline Montaland au balcon attire toutes les lorgnettes. Le lever du rideau, indiqué pour sept heures et demie, n'a lieu qu'à huit heures un quart. A la troisième scène, Manin parait :

— Quel lâche pour un peuple, s'écrie-t-il en entrant, qu'une occupation étrangère.

Tonnerre d'applaudissements.

Manin poursuit :

— Oh ! ces Autrichiens !....

Un spectateur se lève aux galeries et d'une voix de tonnerre :

— Ce ne sont pas les Autrichiens—ce sont les Prussiens !

Premier tumulte.

Un peu plus tard, dans le même acte, le futur président de la République de Venise,—alors simple avocat,—dit en parlant des juges des conseils de guerre allemands :

Pour obtenir un acquittement de ces tribunaux sans pitié, il faudrait que l'accusé se défendit de voleurs ou des assassins.

Le même spectateur se relève, et avec le même organe de basse-taille :

— Et Rossel ?

Deuxième tumulte.

La pièce continue.

Une tirade chauffée à blanc sur la nécessité de rester uni en face d'un ennemi qui guette, est accueillie par une triple salve de bravos.

Une autre sur les meneurs des mouvements populaires qui s'éclipsent prudemment au moment de l'action et laissent leurs pauvres diables de complices se débrouiller dans le pétrin, est enlevée avec non moins de chaleur.

Soudain, le monsieur des galeries se relève et pousse de toutes ses forces ce cri :

— A bas Sardou !

Troisième tumulte.

Nous ne le tenons !

Cette fois, l'autorité se résout à cueillir l'interrupteur, qui sort entre deux parenthèses en uniforme et en shako.

Quatrième tumulte qui se prolonge, celui-ci pendant tout un entr'acte, sans que les gardiens de la paix publique se décident à mettre le holà.

Les abonnés du *Radical* et du *Rappel*, qui pendent en grappes aux cintres du paradis, aperçoivent dans une loge le rédacteur en chef du *Figaro*.

On l'apostrophe de toutes parts :

— A Anvers, Villemessant !

— Villemessant ponle-au-pot !

— Villemessant directeur de la *Lanterne* !

— A la porte Villemessant !

L'objectif de ces aménités spirituelles sourit avec le plus grand calme.

Déchaînement des colères du lion populaire.

Il rugit—sur l'air des lampions :

— A la porte, Villemessant ! A la porte, Villemessant ! A la porte, Villemessant !

Le lever du rideau du quatrième acte met seul fin à cette manifestation.

On est sorti à deux heures.... sur l'air des lampions.

—On lit dans l'*Avenir militaire* :

"On vient de décider d'examiner Soissons d'une façon de forte désignée. Cette place se refondra en quadrilatère [illegible] Paris."

— La subvention de l'Opéra va être augmentée ; elle était autrefois de 800,000 fr., et avait été réduite à 600,000 fr. La commission vient d'accorder une augmentation de 200,000 fr., ce qui la porte à 800 mille francs.

— On annonce dans l'armée de Paris un grand concours qui doit avoir lieu le [illegible].

Maux d'Yeux et Maux d'Oreilles.

LE Dr. G. [illegible], OCULISTE, INFIRMERIE OCULAIRE, Au No 160 de la Rue du Canal.

Société de Bienfaisance Mutuelle de [illegible]

[illegible]

Avis.

[illegible]

Société de Musique Classique.

[illegible] J. M. WAGNER.

[illegible]

[illegible] Nouvelle-Orléans, 7 avril 1872. [illegible]

[illegible] 7 avril [illegible]

L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS. (The Equitable Life Insurance Society of the United States.) Succursale, rue du Camp 32, Nlle-Orléans. Assessement [illegible]. Encaissé $1,000,000. Nouvelles affaires de 1871, [illegible] ; dépassant le chiffre de toutes les autres Compagnies qui existent dans le monde. A. F. CLEVELAND, Agent-général pour la Louisiane et le Sud-Mississippi.

MAGASIN DE TAPIS.

17........CHARTRES........17

A. BROUSSEAU & CIE, importateurs, mettent en vente, en gros et en détail, les articles ci-après :

TAPIS de toute genres et de toutes qualités.

TOILE CIRÉE pour Parquets, de toutes largeurs et de toutes qualités.

NATTES—500 rouleaux, rouges, jaunes et blanches.

Stores de croisées, Tapis de table et Couvertures de pianos ; Rideaux de dentelles et de damas, Brocatelle, Terries, Reps et Velours, Bois, Corniches, Bandes, Rubans de crin, [illegible], Coutil à matelas, Duvet, etc., etc. [illegible]

Déballage d'un Grand Assortiment

—DE—

Nouveautés de Printemps,

—CHEZ—

F. G. & C. W. BARRIERE,

132......RUE DU CANAL......132

NOUS ajoutons à la liste d'articles publiée la semaine dernière, les marchandises nouvelles ci-après :

Piqués Dolly Varden.

Piqués blancs à côtes, article en grande demande, à 40 cents.

Piqués blancs rayés, 25 c.

Piqués blancs brodés—article tout nouveau.

Piqués jaunes, et fauve clair à côtes, et crêpes.

Alvada à petites rayures—article nouveau.

Batiste française écrue à franges—nouveauté.

Grenadine Belle Hélène à 25 c.

Cordova rayés, et rayures "Sea Shore."

Foulardines rayés pour jupes de dessus.

Grenadines noires brodées.

Grenadines color—article nouveau.

Crêpe Tycoon et Burwick à raies—nouveautés.

Organdis Dolly Varden.

Mousselines brodées et à pois, pour robes.

Organdies français blancs unis à 20 c.

—ET—

Un grand assortiment d'articles de blanc à bon marché.

Grenadines soie noires pour jupes à $1 25.

Soieries noires et blanches rayées et quadrillées—nouveauté.

Grenadine soie noire et laine, garantie à 75 c.

Florentine soie et Grenadine Byzantine pour deuil.

Grenadines Armure soie noire—extra.

Ombrelles ! Ombrelles ! grand choix. Corsets, Paulina, Amazone, Soliche, Belle et G. K.

Jupons de dessous ! Jupons de dessous ! !

Nous venons de recevoir un grand choix des célèbres chemises de Morrison Gaas, de Cartwright & Warner, pour dames, hommes et enfants.—Un assortiment complet de bonneterie anglaise, coton et fil de Lille, pour dames, hommes et enfants.

Nous appelons spécialement l'attention sur notre rayon de CONFECTIONS où l'on trouvera un assortiment complet de vêtements pour dames, Polonaises, et Jupons, Manteaux soie noire à des prix très avantageux.

Nous venons de recevoir un beau choix des célèbres Gants de Suède ; expressément fabriqués pour l'été.

Eau de Cologne de Coudray à prix réduits.

F. G. & C. W. BARRIERE, 7 avril— No 132, rue du Canal.

THEODOR DANZIGER & SON,

266......RUE DU CANAL......266

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

GRENADINE NOIRE RAYÉE.

NOUS offrirons lundi matin un grand choix de Grenadine noire à raies satinées à 40, 50, 60 et 75 c.

—Aussi—

GRENADINE noire, de bonne qualité, à 50, 60 et 75 cts.

—Et—

Une bonne SOIE NOIRE pour jupes de dessous à seulement $1 la yarde.

ARTICLES POUR ROBES.

Ce département mérite une attention toute spéciale. Il s'y trouve des Popelines japonaises depuis 20 cts, des Mozambiques et Baréges à 12 1/2 et 15 cts.

—En Plus—

Toutes les nouveautés des genres Dolly Varden de différentes fabriques.

—ET—

Un assortiment complet d'ARTICLES POUR DEUIL.

SOIERIE noire et de couleur de toutes qualités, depuis $1 la yarde.

ARTICLES DE BLANC.

Notre rayon de BLANC ne peut être surpassé soit comme qualité soit comme prix.

Nous avons des NANSOUCK blancs depuis 12 1/2 cts la yarde.

NANSOUCK à raies et à carreaux, depuis 15 cts.

MOUSSELINE SUISSE de toutes largeurs à tous les prix, depuis 15 cts.

NANSOUCK de l'Inde, Jaconat ou Percale sans apprêt, Linon, Mousseline à pois, Percale à carreaux, etc, etc.

PIQUÉ blanc depuis 20 cts.

PIQUÉ de toutes couleurs.

ARTICLES DE MÉNAGE.

Grand assortiment d'articles de ménage. Nous appelons l'attention toute spéciale sur nos Nappes à franges à $1 la douzaine, valant au moins $2 75.

Serviettes damassées, de table, tout fil, depuis $1 la douzaine.

Damas par $1 à 50 à 60 et 75 cts.

Rideaux de dentelle, depuis $1 50 la paire.

Moustiquaires bobinet, depuis $2.

Et beaucoup d'autres articles avantageux trop nombreux pour être signalés en détail.

COURTEPOINTES EN PIQUÉ.

Nous avons reçu une grande variété de Courtepointes Piqué blanc y compris un article d'une grandeur extra : 12/4, valant $6, que nous offrons à $4 seulement.

—AUSSI—

Plusieurs de ces célèbres Courtepointes d'exhibition qui ont remporté le prix à l'Exposition universelle.

Veuillez venir les examiner.

—ET—

ROBES CONFECTIONNÉES POUR DAMES.

[illegible]

[illegible] THEODOR DANZIGER & SON. 7 avril—1

COURSES.

Courses ! Courses !

Jockey Club de la Louisiane.

Courses du Printemps de 1872.

$20,000

En Argent donné par le Club.

Outre la plus forte Bourse qui ait été donnée par un Club depuis la fin de la guerre. Les Courses commenceront

DIMANCHE, 12 AVRIL.

Et continueront le 16, le 17, le 18, 19, et le 20.

PREMIER JOUR—SAMEDI, 13 Avril. PREMIÈRE COURSE—Course aux haies, deux milles, par-dessus huit haies. Bourse du Jockey Club de la Louisiane, $1000 ; $000 au premier cheval, $000 au deuxième et $100 au troisième.

DEUXIÈME COURSE.—Grand Post Stake d'[illegible] ; bourse de deux milles par chevaux de tous âges ; $50 d'entrée, p. p. ; [illegible] au davantage. Le Jockey Club de la Louisiane ajoutera $1,000, $1,000 au premier cheval, $000 au deuxième et $000 au troisième.

Nominations qui restent à la clôture :

1.—Geo. A. [illegible], Kentucky.

2.—W. B. Babcock, Providence, R. I.

3.—Wm. Cottrill, Mobile, Ala.

4.—G. W. Bowen, Shelbyville, Ky.

5.—T. G. Moore, Kentucky.

6.—M. H. [illegible], New-York.

DEUXIÈME JOUR—MARDI, 16 AVRIL. PREMIÈRE COURSE—Course d'un mille pour chevaux de tous âges ; ceux de quatre ans et [illegible] Bourse du Jockey Club de la Louisiane, $700.

DEUXIÈME COURSE—Louisiana Stake, pour chevaux de quatre ans, deux milles ; entrée, $50 p. p., trois chevaux ou davantage. Le Club ajoutera $000. $000 au premier cheval, $000 au deuxième et le troisième cheval [illegible].

TROISIÈME JOUR—MERCREDI 17 AVRIL. PREMIÈRE COURSE—Deux milles à la fois pour chevaux de tous âges. Bourse $000, $000 au premier cheval, et $000 au deuxième.

DEUXIÈME COURSE—Trois milles à la fois, pour chevaux de tous âges. Bourse $1,000. $000 au premier cheval, $000 au deuxième et $000 au troisième.

QUATRIÈME JOUR—JEUDI, 18 AVRIL. PREMIÈRE COURSE—Course aux haies, deux milles, pour chevaux de tous âges. [illegible]

DEUXIÈME COURSE—Pichette Stake, pour chevaux de trois ans. Un mille à la fois. Entrée, $[illegible], p. p. Trois chevaux, ou davantage. Le Club ajoutera $[illegible] au premier cheval, $000 au deuxième et le troisième [illegible].

CINQUIÈME JOUR, VENDREDI, 19 AVRIL. PREMIÈRE COURSE—Un mille, pour chevaux de tout âge.—Prix $000.

DEUXIÈME COURSE—Course de cinq milles, trois sur cinq, pour chevaux de tous âges ; Prix $1,000, $000 au premier cheval ; $000 au second.

SIXIÈME JOUR, SAMEDI, 20 AVRIL. PREMIÈRE COURSE—Un mille pour chevaux battus dans les courses précédentes, et pour ceux qui n'auraient pas encore couru pendant cette saison.—Prix $000.

DEUXIÈME COURSE—Selling Race. — Un mille—Prix $000—Chevaux à vendre pour $1,000 [illegible] ; [illegible] pour cinq livres, $000 huit livres, [illegible] quatorze livres. $000 au premier cheval—$000 au second.

TROISIÈME COURSE. — Course de quatre milles. Prix $000—dont [illegible] au premier cheval—[illegible] au second, et $100 au troisième.

Total Général, $20,000,

Bien à payer pour les entrées, pour les poules. Chevaux distingués ce champ, première fois [illegible].

Un tour sur la piste, première au cheval

GUS. A. BREAUX, Président.

Toutes les communications doivent être adressées à

M. B. FOLEY, secrétaire.

N. O. Post office, Lock Box 401

Badges [illegible], pour toute la saison				$[illegible]
do	do	do	les tribunes [illegible]	[illegible]
do	do	do	le [illegible]	5 00
Entrée aux tribunes du club				5 00
do	de	tribunes publiques		1 00
do	[illegible]			[illegible]

Les chars du chemin de fer des Compagnies City R. R., du [illegible], et d'Orléans, partiront de la rue Clay, rue du Canal, toutes les cinq minutes pendant les courses.

INSPECTEURS :

C. A. Breaux, R. W. [illegible], J. G. Fleming, C. T. Howard, J. R. [illegible].

CONTEURS DE TEMPS :

C. H. Slocomb, I. Seymour, C. H. Chase.

JUGES DE DISTANCE :

L. R. [illegible].

COMITÉ DE RÉCEPTION

[illegible]

Geo. McGIBBON & Co.

141......RUE DU CANAL......141

(Coin Bourbon)

[illegible] de New York, un nouvel assortiment d'Etoffes de printemps et d'été, [illegible].

Département d'Etoffes à Robes

[illegible]

—EGALEMENT—

Un choix complet de TOILE, [illegible].

TOILE [illegible].

[illegible] à table.

[illegible] et Chemises.

TOILE [illegible] à verre.

[illegible]

Un vaste assortiment de PIQUÉS [illegible].

[illegible] de DENTELLES [illegible].

TOILE [illegible] blanche et Toile [illegible].

MOUSSELINES Jaconat à carreaux et à [illegible].

RIDEAUX Dentelle Nottingham, [illegible], par paire, de toutes longueurs.

CALICOTS, [illegible] et Damas à [illegible].

CHALES Dentelle Llama.

CHALES en véritable dentelle.

CHALES en véritable guipure.

CHALES Barège et Chally.

GILETS de Peau, d'été, pour dames, messieurs et enfants—toutes les qualités.

Il est reçu un magnifique assortiment de BRODERIES de Bas-Hambourg et de SANDES [illegible].

DENTELLES guipure noire et blanche, Poignets et Manches en véritable Valenciennes—[illegible].

Nos marchandises pour habillement sont cotées à bas prix. Les personnes qui en ont besoin trouveront qu'elles sont aussi remarquables que les [illegible].

GEO. McGIBBON & CO., Au No. 141 de la rue du Canal. 7 avril—1 (Coin Bourbon.)

Marchandises Sèches ! Marchandises Sèches !

— A DES —

Prix Conformes à la Baisse des Temps

— CHEZ —

M. REIMAN & Co.

131......RUE DU CANAL......131 (Edifice Touro)

NE DOUTEZ PAS !

L'expérience du passé a démontré que le négociant qui veut réussir dans ses affaires, doit très souvent [illegible].

Aux époques de gêne financière générale, [illegible].

[illegible] EN PLAÇANT

SES MARCHANDISES

à la portée de tous le monde.

Cette ligne de conduite, suivie avec persévérance, a été la cause principale du succès de notre maison et prouve d'une façon irréfutable que

Les Très Petits Profits doivent invariablement amener les Grandes Affaires.

LUNDI, 8 avril, nous mettrons en vente les dernières nouveautés en ETOFFES POUR ROBES, à savoir :

DOLLY VARDENS, en étoffes de tous genres, 50 pièces PIQUÉS à carreaux, genre Dolly Varden, à des prix avantageux.

Grand assortiment de PIQUÉS blancs, à 15 c et [illegible].

GRENADINES noires et de couleur, unies et à raies satinées, à [illegible].

NANSOUKS et LINONS, [illegible].

[illegible] ORGANDIES françaises à [illegible].

Un choix d'étoffes pour jupes [illegible].

LINON Victoria et Bishop à [illegible].

CHALES dentelles, SACS dentelles.

OMBRELLES dentelles à moitié prix.

Nous prions le public de venir visiter notre établissement, le plus complet qui soit en ville, sûr d'y trouver ce qu'il peut désirer [illegible].

7 avril—1 M. REIMAN & CO. 131 rue du Canal.

MAGASIN STE. ANNE.

DRAPEAU ROUGE,

65......Rue Ste Anne, près Royale......65

3650 paires de Chaussures

Provenant du "City of Galveston".

2500 PAIRES DES MEILLEURES MARQUES, telles que : Bottes Borough, Irma, Princesse, Moscovite, Princesse, Turcoise, et Marie-Antoinette, Congress pour hommes et garçons, ainsi qu'une grande quantité [illegible].

Nous vendons toutes ces marchandises, légèrement avariées, à des prix tellement réduits qu'ils permettront à tous d'en avoir. Aussi, nous engageons nos clients, principalement, à profiter de cette grande occasion, attendu que notre stock s'épuisera avec la même rapidité que nos marchandises sèches.

Venez au No 65, rue Ste Anne. 7 av—[illegible] PP

G. W. DUNBAR & SON

FABRICANTS DES

SIROPS DE FRUITS

QUI ont obtenu la Médaille. L'usage de ces sirops se compose uniquement de jus de fruits. Ils ont obtenu les premiers prix à l'exposition.

Ils seront fournis aux [illegible].

7 avril—1

JEFFERSON ACADEMY,

48......RUE BOURBON......48

Entre Bienville et Conti.

Dirigée par—

G. J. LORD.

Les familles [illegible].

Importateurs pour les Caffés et Salons de [illegible].

[illegible]

7 avril—1m [illegible]

En débarquement [illegible] "Augustine" et Pontrède [illegible] de Bordeaux.

[illegible]

Logis Rue du Bayou [illegible]

[illegible]

Lots à vendre de la [illegible]

A Vendre

[illegible]

Association d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Réunion, No 20 du Passage de la Banque.

PREMIER ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour le premier trimestre de 1872, expiré le 31 mars 1872.

Primes d'incendie	$[illegible]		
[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]		611,[illegible]
[illegible]	[illegible]		
Montant net des primes			$[illegible]
Pertes par l'incendie	[illegible]		
[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]		
Intérêts et pertes	[illegible]		
[illegible]	[illegible]		160,[illegible]

— ACTIF —

Billets d'actions	$[illegible]
[illegible]	[illegible]
Billets et effets à recevoir	[illegible]
Actions et Bonds	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
[illegible]	$1,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé par-devant moi, ce 6 avril 1872.

G. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter [illegible] du premier trimestre de 1872, [illegible] à $267,365 [illegible]. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

— DIRECTEURS —

C. Cavaroc, S. Cambon, Chs de Ruyter, [illegible], [illegible], A. Thiéry. 7 avril

"WHISKY DEXTER"

"AMES NEW FOUNDLAND"

EN ma qualité d'agent de MM. [illegible] de Cincinnati, j'annonce au public qu'il trouvera toujours ce célèbre whisky chez tous les épiciers et à mon magasin, en lots de vingt barils.

[illegible] NEW FOUNDLAND [illegible].

—AVERTISSEMENT—

[illegible]

JULES TARDOS, Agent. Au No 65 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, (Lne.)

CHAMPAGNE !

[illegible] CHAMPAGNE Bordeaux, (CARTE BLANCHE.) [illegible] W. H. HENNING, 72 rue du Camp.

En débarquement des navires Agénor et Pontrède, de Bordeaux.

[illegible] PINI & BASSETTI [illegible].

Avis.

[illegible]

[illegible] P. LIMONGY, au No 203, rue Royale.

Vins, Liqueurs et Groceries.

[illegible]

[illegible] P. LIMONGY, No 207, rue Royale, [illegible].

En débarquement

[illegible]

190 [illegible]

En débarquement des navires Agostino et AUKATHOR de Bordeaux.

125 barriques VIN ROUGE [illegible]

—EN MAGASIN—

[illegible] J. MANDIN.

Vin Rouge.

[illegible]

EN DÉBARQUEMENT

Des navires Aukathor et Pontrède, de Bordeaux. [illegible]

200 [illegible]

[illegible]

J. A. PHELIPPEAUX. Henry CHAURANT

La seule Fabrique

DE

CONFISERIE

AU SUD,

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs à E. TURPIN (ancien fabricant)

93......Rue Vieille-Levée......93

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de

CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

GATEAUX,

ŒUFS DE PAQUES EN SUCRE

[illegible]

H. CHAURANT & Co., RED STORE, 93......Rue Vieille-Levée......93

INTÉRÊT SUR DÉPOTS.

Banque Nationale Crescent City

DE

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1872.

A PARTIR de cette date, un intérêt de quatre pour cent l'an sur tous les dépôts faits dans cette Banque, sera payé le 1er juillet et le 1er janvier de chaque année.

Par ordre des Directeurs, CHARLES FAURIE Jr., Caissier.

Banque Nationale Crescent City, de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1872.

Le 2 du courant, à une élection de tous Directeurs pour l'année courante, les messieurs dont les noms suivent ont été élus :

[illegible]

CHAS. FAURIE Jr., Caissier.

The Rural South Land,

JOURNAL ILLUSTRÉ, publié à la Nlle-Orléans, tous les deux mois, consacré à l'Agriculture, au Commerce, aux Sciences, etc.

☞ Demandez un numéro spécimen.

[illegible]

WM. C. BAY, No 51 de la rue du Camp, N. O.

Hôtel Barnes

A Mississippi City,

Dirigé désormais par J. B. HAYES & CO.

CET hôtel, bien connu, sera mis à neuf et ouvert tout pour l'été. L'ouverture en date fixée pour le 15 mai, sous la direction et la surintendance du major W. A. HURD et du colonel J. O. NIXON. 7 avril—10

Fer à repasser et à tuyauter,

(COMBINAISON)

DE KNAPP & YORK.

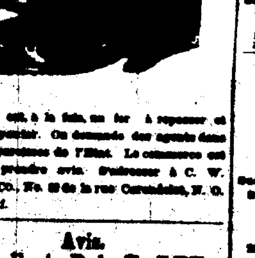

CE FER est, à la fois, un fer à repasser et un fer à tuyauter. On demande des agents dans toutes les paroisses de l'Etat. Le commerce est prié d'en prendre avis. S'adresser à C. W. CARR & Co., No 83 de la rue Carondelet, N. O. 7 avril—1

Avis.

Chapellerie Rob. E. LEE,

Coin Royale et St-Louis, près l'Hôtel St-Louis.

CHAPEAUX.

Vendus à prix réduits !

7 avril—Lundi—Merdi—Vendredi.

MIROIRS. MIROIRS. MIROIRS.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe par les steamers Hanover et Valencia un envoi de GLACES de tous genres et du plus beau choix, ainsi que MEUBLES en chêne sculpté et en marqueterie, SIEGES de différents modèles RICHES ETOFFES A MEUBLES, RIDEAUX ROBIN ET brodé, guipures, Nottingham, etc.

En magasin, le plus bel assortiment de MEUBLES RICHES et ORDINAIRES que l'on puisse trouver dans le pays.

BRONZES D'ART, PENDULES, STATUET, TES et quantité d'articles trop longs à énumérer.

Le tout à des

PRIX TRÈS RÉDUITS,

ce dont l'on pourra se convaincre en visitant ses magasins.

[illegible] P. HALLARD, [illegible] rue Royale.

Ecole Classique et Commerciale.

[illegible], Rue Conti.

L. A. DE MONTLUZIN, Directeur.

Les Professeurs de l'ancienne Institution fondée par M. A. V. ROMAIN [illegible]

L. A. DE MONTLUZIN, directeur.

[illegible]

MARCHANDISES SECHES

De Printemps.

J. TURCOTTE,

188......RUE DU CANAL......188

[illegible]

TURCOTTE & LAROSE,

JACKSON STORE,

[illegible]

[illegible]

J. TURCOTTE.

[illegible] Gazoline, Fluide Gaz,

[illegible]

Crescent City [illegible] Sash, Doors and Blind Factory,

[illegible]

[illegible] M. A. BOUSIGUE.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

121 et 123, Rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT

[illegible]

GATEAUX DE MARIAGE

[illegible]

NORMAN & REISS.

121 & 123 Rue de la Vieille-Levée.

RU VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES,

FRAMBOISES,

MURE,

GROSEILLE,

LIMON,

ORANGE,

ANANA,

ORGEAT,

GINGEMBRE,

NECTAR,

CRÊME,

BANANE,

VANILLE,

ROSE,

SALSEPAREILLE,

NATUREL,

MEAD,

VINAIGRE.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes :

A. SOGULA, JOS. DAVID, F. JAUFFROID, G. W. DUNBAR, M. BERWIN, R. ENGLAND, E. A. LLAMBIAS, J. K. GOURDAIN.

E. M. DAVIS, Président. NUMA LANDRY, Caissier.

A L'ENTREPOT DE PIANOS DE

LOUIS GRUNEWALD,

129 — Rue du Canal......129

ON trouvera LES MEILLEURS PIANOS—de Steinway et de Knabe.

LES PLUS ECONOMIQUES DES PIANOS DE PREMIER ORDRE—ceux de Haines.

LES PIANOS LES PLUS POPULAIRES—ceux de Pleyel.

LE PIANO DE L'EPOQUE—celui de Weber.

Le plus grand stock et le meilleur assortiment de pianos.

Les conditions les plus avantageuses pour les acheteurs de pianos.

DES PIANOS DE SECONDE MAIN à très bas prix.

DES ORGUES LES MEILLEURS ET LES PLUS ECONOMIQUES—celles de Mason & Hamlin.

Le plus grand assortiment de Musique, Cahiers de musique, Cordes de violons et autres cordes, instruments en cuivre, [illegible].

— Vente en Gros et en Détail —

Envoi de catalogue sur demande.

SECURITY

Life Insurance and Annuity Company,

NEW YORK.

ACTIF......$[illegible]

Succursale, au Mississippi, en Louisiane et au nord du Texas—au No 62 de la rue Carondelet, Nouvelle Orléans, Lne.

F. A. BARKER, Directeur. JAMES PICTON, Agent-Général.

LIQUIDATION

SÉRIEUSE ET POSITIVE

— DE LA MAISON —

J. G. BERMEL

131......RUE DU CANAL......131

Vente au prix coûtant de l'immense Stock D'ARTICLES DE TOILETTE

— ET —

FANTAISIE.

Tels que Gants, Eventails, Brosses, etc., Parfumerie, Peignes, etc., Bijouterie dorée et fine, etc, Bronzes, Cristaux, etc, Portemonnaies, Albums, etc, Jumelles, Cave à liqueurs, etc, Cannes, Parapluies, Ombrelles, etc, Chemises, Caleçons, Cravates, etc, Jouets, Voitures d'enfants.

Grand Choix de

Nattes, Chignons, etc,

Ainsi que Cheveux longs, à la livre.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

LE steam-boat voilier MARY, capitaine [illegible], part du Vieux Bassin pour les points ci-dessus régulièrement chaque semaine.

Pour fret s'adresser à V. DEMORUELLE, Coin Franklin et St-Louis.

HEBERT & Cie.,

[illegible]......RUE DE CHARTRES......[illegible]

(Coin Bienville.)

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Papeterie, Articles de Bureaux,

UN IMMENSE ASSORTIMENT DE

Papiers peints en tous genres,

A PRIX REDUITS.

[illegible]

REÇU par le steamer SAXONIA, un envoi de livres [illegible] EUGENE SUE, E. CAPENDU, A. MAQUET, [illegible], AIMARD, PAUL FÉVAL, etc., etc.

Ainsi que quelques Nouveautés Littéraires [illegible] LOUIS VEUILLOT ; [illegible] ; Rome pendant le Concile, etc.

LE MAGASIN PITTORESQUE, [illegible] LE MUSÉE DES FAMILLES, [illegible]

Collection de la BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES en volumes reliés ou brochés.

HENRY DE KOCK, Histoire des Courtisanes Célèbres.

Un complet assortiment de

LIVRES CLASSIQUES.

Articles et Modèles pour le DESSIN.

[illegible] HEBERT & Co.

GALERIE REMBRANDT. DE ROU ET [illegible]

AU No [illegible] RUE DU CANAL.

PHOTOGRAPHIES, Ambrotypes, Portraits [illegible]

[illegible]

UN ASSORTIMENT COMPLET

[illegible] COOPER & CO.

[illegible]

LE NOUVEAU REMÈDE LOUISIANAIS.

CE remède, produit de nos Cyprières, pour la guérison du Catarrhe, des Bronchites, de [illegible], se trouve dans les principales pharmacies, et au bureau principal, No 35, rue [illegible], Nouvelle-Orléans.

G. H. SMITH & CO., Propriétaires.

Avis.

UNE ASSEMBLÉE des Actionnaires de "La [illegible] Association," aura lieu, dans la salle du Club, [illegible] de l'Association.

Par ordre du [illegible] E. BRIGGS, Secrétaire et trésorier.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible] 6 AVRIL [illegible]

[illegible]												

Les tirages ci-dessus [illegible] HOWARD [illegible] & Co., [illegible].

[illegible] ce 6 AVRIL 1872.

ASSEMBLÉE.

[illegible] Loterie.

[illegible] Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle [illegible].

Par ordre du Président.

Le Secrétaire, A. BARRIERE. 6 avril—2

Association Catholique de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. [illegible] 7 avril 1872, à [illegible], au local de l'église paroissiale de l'Archevêché. [illegible] rue de Chartres, ou par l'entrée de l'Archevêché.

Par ordre du Président, T. W. COLLENS. DELPHIN BIENVENU, Secrétaire Spécial.

Attention, Démocrates du 6e Ward.

UNE élection de six (6) délégués pour représenter le 6ème Ward à la prochaine Convention, aura lieu le SAMEDI, 13 avril, à l'angle des rues Louisa et Front Levée. Le poll sera ouvert de sept heures du matin à sept heures du soir. Les livres [illegible] seront ouverts, tous les jours, de sept heures du matin à neuf heures du soir, chez G. Curet, au coin des rues Louisa et Front Levée.

Les messieurs dont les noms suivent sont nommés commissaires de l'enregistrement et de l'élection :

Henry Miller, G. Curet, [illegible], [illegible] Powers, [illegible], J. Desta, G. Gottschalk.

Par ordre du Club Démocratique du 6ème Ward.

CHARLES FITZENREITER, Président.

Les Démocrates du Cinquième Ward sont, par la présente, informés que les Livres d'Enregistrement du Club Démocratique du 5ème Ward seront ouverts au No 28, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, au local du [illegible], de 10 heures du matin à 2 heures du soir.

Le Cinquième Ward comprend cette partie de la ville située entre les rues St Louis et St-Philippe, et il ne sera permis à aucun citoyen de voter pour les Délégués à la Convention d'Etat qui aura lieu le 13 du courant, à moins que son nom n'ait été porté sur les livres du Club de ce Ward.

L'élection des Délégués aura lieu au No 28, rue d'Orléans, le 13 du courant, de 7 heures A. M. à 7 heures P. M. et l'enregistrement des noms sera clos le 12, à 6 heures du soir.

Par ordre, JOHN G. TULLY, Président. CH. E. LEVIS, Secrétaire. 4 avril—au 12

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle.

AVIS.

LES EMIGRANTS français n'ayant souvent [illegible] de notre Société, le Conseil d'Administration [illegible].

[illegible]

MM. LEBLANC, 203 Vieille-Levée, [illegible], [illegible] Bourbon et Vieille-Levée.

JULES RENAUD, Esc. Poydras et Cirque.

BAPT. MATHAMAN, au marché Dryade.

FOUGE BONNAFFE, Esc. Levée et Champs-Elysées.

SIMON E. TEVENET, aux Abattoirs.

PIERRE DELORD, marché St Bernard.

GUILLAUME BAYLIE, marché Ste-Marie.

[illegible]

Le Secrétaire A. BARRIERE.

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Capital souscrit......$[illegible]

[illegible]......$[illegible]

OFFICIERS

Président......James E. BELL

Vice-président......J. N. HEADLEE

Caissier......RICHARD JONES

DIRECTEURS.

J. E. BELL, de l'ancienne maison Kennett & Bell.

J. L. DUNNICA, de la maison J. L. Dunnica & Co., Marchands-Commissionnaires.

THOS HENDERSON, de la maison J. & S. Henderson, Facteurs de Coton.

ALBERT CHAFSKY, Marchands de Vêtements.

H. BLOCK, de la maison Block, Bridge & Co., Epiciers.

G. D. FISHER, de la maison Fisher, Johnson & Co., Facteurs de Coton.

J. N. HEADLEE, de la maison Headlee, Wilson & Co., Facteurs de Coton et de Sucre.

J. P. GARVEY, [illegible].

[illegible]

A. HIRSCH, de la maison Schwabacher & Hirsch, Epiciers et Marchands-Commissionnaires.

E. C. PALMER, de la maison E. C. Palmer & Co., Importateurs.

R. WOODS, de la maison Woods, Mathews & Co., Marchands-Commissionnaires.

LE 23 mars 1872, à une réunion de Directeurs, il a été résolu que cette banque émettra des certificats de dépôt portant intérêt aux conditions suivantes :

[illegible]

RICHARD JONES, Caissier.

CAZAUX & VERGNOLE,

IMPORTATEURS,

VINS, LIQUEURS, &c.,

—ET—

FABRICANTS DE SIROPS,

[illegible] Vieille-Levée.

ECONOMISEZ $20.

LA NOUVELLE MACHINE A COUDRE DE

WILSON,

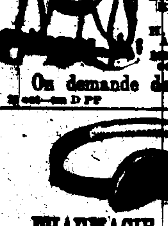

de première classe pour famille, la meilleure et la moins coûteuse du monde. Prix $50. Elle est garantie pour cinq ans.

H. H. TRUE & Co., Agents pour le Sud. [illegible], rue du Canal, coin Bourgogne.

On demande des Agents.

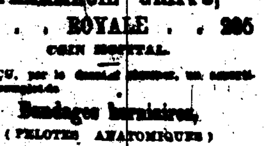

PHARMACIE GRIFFO,

205 . . ROYALE . . 205

COIN HOSPITAL.

REÇU, par le dernier steamer, un assortiment complet de

Bandages herniaires,

(PELOTES ANATOMIQUES)

Venant des premières fabriques de Paris.

Chaque bandage est appliqué par M. Griffo.

A vendre à un prix très modéré.

REDMOND R. MANNION,

No 38, Rue Carondelet,

FOURNIT [illegible] qu'il tient des Lettres de Crédit sur

MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres ; de Rothschild Frères, Paris ; S. M. de Rothschild, Vienne ; M. A. de Rothschild & Sons, Francfort [illegible] et leurs correspondants.

A Louer,

UNE belle maison de résidence à étage, No [illegible], composée de [illegible] ; une vaste cour avec [illegible] de fleurs. Une cave pouvant fournir de l'eau à plusieurs familles. Aussi, un puits. S'adresser sur les lieux, pour visiter la maison, et aux Décorateurs, No [illegible], rue des Ursulines, entre Chartres et Royale, pour la location.

J. E. MERILH. P. CASAUBIELH

J. E. MERILH & Co.

[illegible]......Rue Poydras......[illegible]

MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CRÉPINS,

OFFRENT [illegible]

CORDONS DE SOULIERS, de la meilleure qualité ; SOIE DE MACHINES, [illegible] de cordonnier.

[illegible]

C. L. CHAPOTEL

FERBLANTIER,

Encoignure Bourbon et Bienville,

Offre à sa nombreuse clientèle un grand assortiment de CUVES des meilleures marques pour eau et CHARBON ;

Couvreur de [illegible] ;

FERBLANTERIE,

[illegible]

Il se charge de tous les travaux de réparation et exécute les ordres avec soin, et à des prix modérés.

Water Works.

M. CHAPOTEL [illegible] par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux de plomb, les hydrants, les robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.